

ST. JOSEPH, PATRON DU CANADA.

Nos lecteurs seront heureux, sans doute, que nous nous entretenions avec eux encore aujourd'hui, comme nous l'avons déjà fait, de la dévotion au père nourricier de N. S. Jésus-Christ. Répandre la dévotion à ce grand Saint, n'est-ce pas aussi répandre celle de Ste. Anne ? Si J.-C. considère comme rendus à lui-même les hommages que l'on rend à Marie, Ste. Anne ne doit-elle pas aussi être heureuse du culte rendu à l'époux virginal de sa fille immaculée ? Honorer un des membres de cette bienheureuse famille de Jésus, Marie, Joseph, Anne et Joachim, et l'invoquer, c'est honorer et invoquer tous les autres.

“ Jésus, Marie, Joseph, Joachim et Anne, secourez-nous.”

Puissent nos lecteurs répéter souvent cette invocation dans tous leurs besoins, dans toutes les tentations et tous les dangers.

Dieu, qui, dans sa miséricorde, nous a donné Ste. Anne comme patronne de notre province de Québec, a voulu, dès les commencements de la colonie, nous donner le grand St. Joseph pour protecteur de notre Canada. Quelques années à peine après la fondation de Québec, en 1624, nos ancêtres reconnaissaient qu'ils ne pouvaient trouver un protecteur plus puissant auprès de Dieu, et ils éleisaient canoniquement St. Joseph pour patron du pays, comme on le voit par l'extrait suivant des mémoires du P. Joseph Lecaron, inséré dans l'ouvrage du P. Leclercq, intitulé : Premier établissement de la Foy.

“ 1624, Nous avons fait une grande solennité,